

PANAMA – GAC : Pistes de travail 1 à 5 sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD (y compris le groupe de travail du GAC sur les noms géographiques)

Lundi 25 juin 2018 – 14h00 à 15h00 EST

ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Merci à tous. Bienvenue à cette séance du GAC sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD. Je vais donc souhaiter la bienvenue à Jeff et à Cheryl, les coprésidents de ce groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD. Et j'accueille aussi Olga Cavalli, coprésidente de la piste de travail numéro 5.

Nous avons beaucoup entendu parler du rapport préliminaire, etc. Donc je suis sûre qu'on aura des discussions très intéressantes par rapport à la piste de travail numéro 5, à la piste de travail numéro 3. Je vais être brève. Et ensuite, nous pouvons ouvrir le micro à des questions.

Je vous passer la parole, Jeff.

JEFF NEUMAN : Je m'appelle Jeff Neuman. Je suis coprésident du groupe de travail sur le PDP concernant les procédures pour séries

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ultérieures de gTLD. À ma gauche, il y a Cheryl Langdon-Orr, coprésidente du même groupe de travail.

Bonne nouvelle. Je ne suis pas ici pour vous parler du RGPD, je ne vais pas vous parler du RGPD. Mais j'aimerais féliciter les membres du groupe pour le travail qui a été fait. Je vois Krista Taylor, je vois Karen Day. De la piste de travail numéro 5, nous avons Olga ; Annebeth qui est au fond de la salle. Bref, il y a beaucoup de personnes qui ont travaillé pour que ce rapport et ce travail puissent voir le jour. Nous avons eu des centaines d'heures de réunions, d'organisation de documents. Donc je vais commencer avec mon rapport par rapport aux questions les plus générales.

Notre groupe sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD cherche à évaluer ce qui s'est passé pendant la série de gTLD de 2012 et a formulé des recommandations sur des changements qui pourraient être introduits afin d'améliorer les futures séries. Plus de 40 sujets généraux sont concernés par le travail du groupe et c'est pour cela que nous avons divisé le travail en pistes de travail ; on les appelle pistes de travail.

La première piste de travail se consacre à l'aide financière, par exemple pour les candidats pour certains gTLD. Cette piste de travail concerne également le guide de candidature ou d'autres outils qui pourraient être utilisés, le délai de dépôt de

candidature, etc., tous les sujets abordés par la piste de travail numéro 1.

La piste de travail numéro 2 concerne plutôt les aspects juridiques et réglementaires, qu'est-ce qui doit être inclus dans les contrats de registre, quels sont les noms qui devraient être réservés. Nous parlons également des génériques clos, c'est-à-dire le fait de savoir si les registres devraient pouvoir obtenir un nom de domaine de premier niveau générique et utiliser ce nom de domaine uniquement pour eux-mêmes et leurs affiliés, c'est-à-dire au lieu de dire que l'enregistrement est ouvert à des tierces parties, utiliser un nom de domaine pour une seule entreprise par exemple.

La piste de travail numéro 3 concerne les objections. On peut présenter des objections à une candidature. Cette piste de travail concerne également l'évaluation des candidatures, le rôle de l'avis du GAC dans l'ensemble du processus et bien d'autres sujets.

La piste de travail numéro 4 concerne notamment les détails techniques du programme, à savoir ce qu'un registre doit démontrer du point de vue technique pour être approuvé par l'ICANN. Et cette piste de travail concerne également les critères d'évaluation financiers pour ce qui est des noms de domaine

internationalisés et d'autres critères financiers qui doivent être respectés par les candidats pour être acceptés.

Nous avons reconnu qu'il fallait discuter de la question des noms géographiques dans un format légèrement différent. Au début de cette année ou à la fin de l'année dernière plutôt, nous avons créé un dernier groupe de travail qui s'appelle le groupe de travail sur la piste de travail numéro 5. Il y a quatre leaders du groupe : Martin Sutton de la ccNSO, Annebeth Lang de la ccNSO, Javier Rúa-Jovet d'ALAC et Olga Cavalli du GAC. Nous nous sommes appuyés sur leur expertise et donc nous avons décidé de traiter cette question des noms géographiques dans la piste de travail numéro 5.

Je vais commencer par une mise à jour sur les quatre premières pistes de travail et sur ce que l'on appelle les sujets généraux. Nous travaillons à finaliser maintenant ce qu'on appelle le rapport initial. Ce rapport initial a plus de 200 pages et cela est le fruit de plus de deux années de travail sur les différentes pistes de travail. Cette semaine, nous travaillons à la finalisation du rapport.

Ce rapport, dès le début, est un recueil de recommandations préliminaires, de questions que nous avons par rapport auxquelles nous voulons connaître l'avis de la communauté et un recueil de délibérations qui ont eu lieu par rapport à ces

différentes recommandations préliminaires. Nous n'avons pas lancé d'appel au consensus pour ce rapport, c'est-à-dire que nous n'avons pas demandé aux différents membres des groupes s'ils sont d'accord ou non avec les différentes recommandations.

Ce que nous voulons faire avec ce rapport, c'était de refléter les différentes discussions qui ont eu lieu dans les pistes de travail, faire une liste des recommandations et là où il y a des options à considérer, lister ces options avec leurs solutions possibles, discuter des avantages et inconvénients de chacune des options et mettre tout cela dans un rapport.

Pourquoi nous avons choisi de travailler de cette manière ? Nous voulions être le plus ouverts possible à l'avis de la communauté. Et nous croyons que si nous lançons un appel à consensus et que s'il fallait savoir si les uns et les autres étaient d'accord ou pas avec les différentes recommandations, on allait les cantonner dans des positions avant de recevoir les retours de la communauté. Nous n'avons donc pas lancé d'appel à consensus. Ce que vous allez voir dans ce rapport sont des recommandations qui sont acceptées de manière générale par les différents membres des pistes de travail. Vous n'allez pas trouver, donc, des recommandations qui sont fermes.

Alors le rapport sera finalisé la semaine prochaine, sera publié la semaine prochaine. Il sera publié pendant une période de 60 jours. Nous savons que cela concerne les mois de vacances pour une partie des gens, les mois de juillet-août. Dans l'hémisphère nord, c'est l'été mais dans l'hémisphère sud, c'est l'hiver. Et nous savons qu'il y a beaucoup de choses qui se passent en juillet-août, mais nous avons considéré que 60 jours est un délai suffisant pour pouvoir considérer les recommandations du rapport.

Pour chaque section du rapport, nous avons toute une série de questions par rapport auxquelles nous demandons l'avis de la communauté. Bien sûr, nous aimerions recevoir des avis par rapport au rapport dans son ensemble, mais nous cherchons à connaître l'avis de la communauté par rapport à des questions spécifiques. Il s'agit de questions qui peuvent couvrir par exemple des dossiers par rapport auxquels vous avez une meilleure connaissance que nous au niveau de la communauté. Alors la piste de travail numéro 1 – pardon... Ce rapport sera publié la semaine prochaine, ouvert à commentaires publics jusqu'au mois de septembre. Les groupes vont par la suite examiner les commentaires. Pour ce faire, ils pourraient s'organiser en petits sous-groupes. Ensuite, les commentaires seront donc pris en compte pour élaborer un rapport final qui

sera publié, j'espère, pendant le premier trimestre 2019, entre janvier et mars 2019. Et ensuite, comme c'est le cas dans tous les processus d'élaboration de politiques, le conseil de la GNSO devra l'approuver et ensuite, les SO et les AC participeront avec des retours avant que le Conseil d'Administration ne prenne une décision.

La piste de travail numéro 5 suit une chronologie un petit peu différente. Nous espérons pouvoir publier un rapport initial vers la fin de l'été et ensuite, obtenir des retours par rapport à ce rapport entre septembre et octobre, pour pouvoir finaliser les recommandations après examen des commentaires.

Voilà, je ne sais pas s'il y a des questions spécifiques au-delà du calendrier et des sujets abordés mais nous serons ravis de répondre à vos questions si vous en avez.

Olga, je ne sais pas si vous voulez parler deux minutes sur la piste de travail numéro 5 ?

OLGA CAVALLI :

Merci Jeff, merci Cheryl d'être ici, merci Manal de m'avoir invitée au podium. Je vois Martin qui arrive. Martin est coprésident de notre groupe. Voilà Martin Sutton. Je voulais que les gens te voient, Martin. Très bien.

Si vous êtes intéressés, nous aurons une séance dans cette même salle où nous allons aborder la question des noms géographiques. Nous allons dans un premier moment aborder les sujets en discussion dans notre groupe de travail et nous allons également nous diviser en différents groupes pour répondre à différentes questions que nous avons préparées.

En ce moment, si vous suivez la liste, vous devez savoir... Je vais parler plus lentement, excusez-moi. Je sais que les interprètes me demandent toujours de parler un peu plus lentement. Alors pendant les téléconférences et sur la liste de diffusion, nous avons parlé de l'utilisation des noms de villes et c'est sur cette question que nous allons nous concentrer pendant la séance d'aujourd'hui. Si vous êtes intéressés à ce sujet, je vous invite à rester dans la salle et à apporter vos contributions.

J'aimerais également attirer l'attention sur le fait que certains collègues du GAC ont fait des commentaires par rapport à une vue qui semble être assez partagée par rapport à l'utilisation de caractères à deux codes et à trois codes de la liste ISO, qui se trouvent dans la liste de noms de pays et de l'ISO en tant que TLD. Merci aux collègues du GAC qui ont répondu à notre appel à commentaires et merci beaucoup au secrétariat du GAC d'avoir compilé ces commentaires et de nous les avoir envoyés. C'est très utile.

J'aimerais également souligner le fait que la participation des collègues du GAC dans notre travail est extrêmement importante car comme vous le savez, le groupe de travail sur les noms géographiques du GAC a toujours eu l'intention, tout comme le groupe de travail sur les noms géographiques au premier niveau, de diminuer les problèmes et les objections et d'établir des règles plus claires pour les candidats, pour les gouvernements et pour la communauté.

J'aimerais féliciter la GNSO d'avoir ouvert cette piste de travail numéro 5 car je crois que c'est un effort extraordinaire, le fait de se réunir pour essayer de trouver un moyen d'éviter des conflits alors qu'on sait qu'il y a encore des conflits en cours.

Je vais m'arrêter ici. S'il y a des questions, je serais ravie d'y répondre. Et sinon, je vous invite donc à rester dans la salle pour la prochaine séance si le sujet vous intéresse. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Jeff et Cheryl, merci beaucoup Olga. Y a-t-il des commentaires ou des questions ? Kavouss.

IRAN :

Bonjour. Tout d'abord, j'aimerais exprimer ma reconnaissance à vous, les coprésidents des groupes de travail pour le travail que

vous avez fait. Et je vais prendre le risque de dire que Jeff est irremplaçable dans ce processus. Vous travaillez très très très dur, vous êtes vraiment dévoué, patient et beaucoup d'autres qualités que vous avez sur lesquelles je voulais mettre l'accent. C'est pour cela que je suis reconnaissant.

Ceci dit, je vais commencer par la fin. Ce n'est pas négatif ce que je vais dire et je vais commencer par la fin. Comment allez-vous procéder pour un appel à consensus ? Allez-vous procéder piste de travail par piste de travail ? Ou bien allez-vous procéder recommandation par recommandation ? Ou bien allez-vous identifier certaines recommandations les plus sensibles ? Parce que peut-être que vous n'aurez pas le temps de passer en revue toutes les recommandations pour faire des appels à consensus. Je ne sais pas, je n'ai pas de suggestion, je vous pose la question. Ce n'est pas nécessaire que vous y répondiez là, tout de suite. Mais c'est juste une question que je me pose.

Existe-t-il la possibilité que le GAC, en raison du nombre limité de participants et en raison des contraintes de ressources, soit marginalisé pendant cet appel à consensus ? Oui, vous avez raison mais il y a très peu de personnes, donc on ne peut pas tenir compte de cela. C'est un risque pour nous. Nous aimerions, donc, que vous puissiez faire tous vos efforts possibles mais ne pas parler de majorité ou de minorité pour essayer d'écouter les

points de vue des minorités aussi. Dans les discussions, les minorités peuvent avoir une catégorie différente ; mais ne pas tenir compte de la minorité, ce serait dommage. Nous sommes des gouvernements, nous avons beaucoup d'expérience au niveau des Nations Unies. Aux Nations Unies, si une proposition n'est pas acceptée, elle est rejetée. Mais s'il y a une proposition qui pourrait être soumise à une discussion, cela est fait.

Et ensuite, avez-vous considéré tous les avis du GAC que l'on a formulés avant pour la préparation de votre travail ? J'ai assisté à certaines de vos réunions mais je voudrais être sûr que vous avez pris en compte ces avis car ils reflètent de longues discussions que nous avons eues dans nos groupes.

Dernière question : le changement que vous envisagez, il arrive jusqu'où ? Voulez-vous changer pour changer ? Changer pour parfaire ? Ou changer pour améliorer ? Car il faut voir quels sont les problèmes, quels sont les facteurs à l'origine des problèmes. J'ai écouté, j'ai vu beaucoup de personnes qui parlaient d'opportunités ratées. Ratées pour qui ? Pour la GNSO ? Pour le GAC ? Ces opportunités ratées apparaissent notamment dans la piste de travail numéro 5, cette expression des opportunités ratées, et cela doit être pris en compte.

Et ensuite, jusqu'où arrivez-vous à établir un équilibre entre les intérêts des différents groupes ? Je sais que vous êtes neutre et

que lorsque vous êtes coprésident, vous vous devez d’être neutre, mais vous avez une affiliation.

Je vous demande également d’être plus amicaux avec les participants. Parfois, vous êtes trop autoritaire. Parfois, les participants sont interrompus. On devrait laisser les gens exprimer leurs points de vue, même s’ils ont tort. Si une intervention est interrompue, cela peut susciter d’autres réactions qui ne sont pas souhaitables et c’est, donc, une question que je voulais soulever devant vous et vous dire que pour le GAC, c’est très difficile de participer à ce PDP parce que nos ressources sont limitées, parfois parce que les horaires auxquels sont faites les réunions sont difficiles pour nous, parfois il est 2:00 du matin et il ne faut pas non plus vexer les gens. Il suffit de leur dire que ce n’est pas utile de faire une réunion à telle heure ou à telle heure. On devrait pouvoir peut-être faire les réunions à différents horaires pour que les uns et les autres puissent avoir la possibilité de participer.

Ce n’est pas une critique que je suis en train de formuler. J’admire votre travail, j’ai dit que Jeff est irremplaçable. S’il vous plaît, ne prenez pas cela comme une critique.

MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. J'allais vous poser la même question. Voulez-vous y répondre immédiatement ou après ?

JEFF NEUMAN : Il y a beaucoup de questions auxquelles il faut répondre. Pour certaines, il nous faudrait réfléchir un peu plus pour vous apporter une réponse plus raisonnée. Mais je voudrais dire que je n'aurais pas pu faire ce travail sans Cheryl, sans le personnel de l'ICANN consacré aux politiques. Ils font énormément d'efforts et c'est eux qui font le travail en coulisses. Alors merci beaucoup de ce que vous avez dit par rapport à moi, mais je travaille en équipe et voilà, je tiens à remercier les gens qui ont travaillé avec moi.

Vous avez posé la question de savoir si le GAC pourrait être marginalisé pendant l'appel à consensus. Je pense que c'est une question tout à fait pertinente. Cheryl et moi-même et tous les leaders de la piste de travail considèrent le consensus non pas du point de vue du nombre de personnes mais plutôt du point de vue de la position. Si par exemple il y a deux membres du GAC dans une réunion et il y a 100 représentants des bureaux d'enregistrement, si les deux membres du GAC ont une position ferme de la part du GAC et les 100 bureaux d'enregistrement ont une autre position, ils seront vus comme étant comparables. On ne va pas considérer 100 personnes contre deux personnes mais

on considérera cela comme deux points de vue fermes exprimés par deux groupes, contrairement à une comparaison entre nombre de participants. Nous ne faisons pas un dénombrement de voix ; nous considérons plutôt la position des différents groupes.

Je sais que cela ne sera pas facile, vos questions sont excellentes par rapport à savoir si on va agir par recommandation ou par piste de travail ou par section du rapport. Nous n'avons pas encore pris une décision. Nous avons commencé à en discuter et nous allons revenir vers vous dès qu'on aura des nouvelles.

Et pour ce qui est de l'avis du GAC et si nous avons considéré tous les avis du GAC, au début du processus, nous avons demandé à Tom, qui a joué un rôle important... C'est quelque chose de bien, je dis du bien de vous, Tom. Nous avons donc demandé à Tom de compiler sur une liste les différents avis du GAC au fil des années pour que ces informations puissent être disponibles aux différentes pistes de travail et que ces avis soient considérés.

Vous allez trouver certains domaines où il y a des recommandations qui sont conformes aux avis. Dans d'autres domaines, il y a des interrogations qui ont été soulevées par rapport à certains avis. Il y a un ou deux domaines où la recommandation n'est pas à 100 % conforme à l'avis du GAC et

c'est là où nous aimerions connaître votre avis ou votre réaction. Nous ne visons pas la perfection. Nous savons que nous n'y arriverons jamais. Nous essayons de trouver par rapport à la série de 2012 les domaines qui ont posé difficultés. Et nous espérons ne pas introduire des changements pour le changement lui-même. Nous souhaitons apporter des changements là où des inquiétudes ont été exprimées ou des dysfonctionnements ont été identifiés. C'est pour cela que les commentaires par rapport au rapport initial sont tellement importants. Si vous sentez que les changements ne sont pas pertinents et que les choses fonctionnaient mieux dans la série 2012, il faut le dire.

Et pour ce qui est du dernier commentaire par rapport à exprimer les points de vue, oui, nous essayons de créer un environnement où tout le monde puisse avoir la possibilité de présenter ses idées où il n'y ait pas d'interruption. Mais nous sommes plus de 200 personnes dans le groupe et parfois, cela devient difficile d'empêcher que cela arrive. Mais Cheryl et moi, nous avons parlé avec certains membres du groupe lorsque nous sentons qu'ils sont allés trop loin et voilà, ils doivent participer de manière plus coopérative. Nous encourageons donc la collaboration et la coopération.

CHERYL LANGDON-ORR : Je voulais juste ajouter quelques points à ce que Jeff vient de dire. Nous avons eu des discussions dans des appels hebdomadaires et les différents dirigeants des différentes pistes de travail disent et répètent qu'ils ne veulent pas que ce soit toujours les mêmes qui interviennent et qu'on a besoin d'avoir plus d'intervenants. Les gens qui ne se sentent pas sûrs pour faire des présentations, nous essayons de faire en sorte que toutes les voix soient respectées. Et dans nos réunions, Jeff, moi et les différents leaders des différentes pistes de travail, nous essayons de travailler de manière confortable. Nous n'avons pas pu travailler avec Adobe en raison des problèmes qu'il y a eu avec cet outil et parfois, c'est un peu frustrant de ne pas pouvoir travailler avec des bons outils. Nous sommes désolés si nous avons dû accorder une minute aux interventions et que l'on a dû interrompre ces interventions. C'était dans le but de faire en sorte que tout le monde puisse participer.

Notre travail, celui de Jeff et moi-même, est destiné à dégager un consensus. Et pour ce qui est du consensus, il faut établir un niveau de consensus dans une situation comme celle que vous avez évoquée. Dans le GAC, le consensus est le fait que tout le monde se mette d'accord. À la GNSO, il y a différents types de consensus. Et nous avons toujours des vues minoritaires. Toutes

les voix doivent être entendues et toutes les voix doivent être respectées. Merci.

OLGA CAVALLI :

Merci beaucoup Cheryl et Kavouss de vos commentaires. Je crois que vous avez dit quelque chose de très important par rapport au processus de prise de décision au sein du GAC, qui est complètement différent de celui qui est effectué au sein de la GNSO. Ce n'est pas bon, ce n'est pas mauvais ; tout simplement, c'est comme cela que les choses se passent. C'est pourquoi je veux dire à mes collègues du GAC qu'il faut qu'ils participent aux téléconférences, aux listes de diffusion, qu'il est important qu'ils présentent leurs opinions à l'oral ou à l'écrit. Et c'est comme cela que nous pourrions voir quelles sont nos idées et nos soucis et nous pouvons les analyser. Je veux dire ceci, Jeff et Cheryl. Et je veux vous féliciter et vous avez essayé de parvenir à cet équilibre.

Bien des fois, nous avons des personnes de différents groupes d'intérêt et nous ne sommes que deux ou trois, ce qui fait que les choses sont parfois difficiles, même pour nous. Je veux donc vous encourager, je veux encourager ceux qui estiment ce point important ou ceux qui ne veulent pas faire face aux mêmes problèmes de la première série – c'est ce qui m'est arrivé dans mon cas avec mon gouvernement – je veux donc vous

encourager parce que je ne voudrais pas avoir de règles ou des normes qui feront que je me retrouve dans la même situation. Je veux l'éviter. Je veux que les candidats et les entreprises investissent leur temps et leur argent dans leur candidature mais dans d'autres conditions. Ce serait très important d'avoir votre participation par courriel ou par téléconférence.

MANAL ISMAIL :

Merci Jeff, Cheryl et Olga. L'oratrice précédente, c'était Olga. Maintenant, c'est moi qui prends la parole.

Maintenant, je cède la parole aux États-Unis, à la Chine et à l'Indonésie. Donc Ashley, vous avez la parole.

ÉTATS-UNIS :

Premièrement, je remercie tous les organisateurs de cette piste de travail. Je les remercie de cette occasion qui m'a été donnée de participer au GAC. C'est quelque chose qui fonctionne très bien. Je vous remercie d'avoir fait les plus grands efforts pour essayer de mettre tout le monde à l'aise en présentant la date des téléconférences à l'avance.

Je veux dire que nous n'avons pas l'avis du GAC spécifique pour ce qui est de la piste de travail 5. Nous avons les avis préalables sur certains principes, mais nous n'avons pas une voix unique

pour participer à cette piste de travail. Je n'ai pas beaucoup les détails mais je veux attirer votre attention là-dessus. Souvent, on voit des parties des principes du GAC par rapport aux nouveaux gTLD et cela concerne les termes géographiques. Mais souvent, malgré les efforts on met à l'écart la reconnaissance ; on oublie la reconnaissance du fait que le processus d'introduction de nouveaux gTLD doit tenir compte de la protection des différents droits sur des marques commerciales par exemple. Je veux que ceci soit vraiment clair et je veux le signaler. Je vous remercie encore une fois de vos efforts et de votre aide.

MANAL ISMAIL :

Merci Ashley. Maintenant, je cède la parole au représentant de la Chine.

CHINE :

Guo Feng pour le registre. En premier lieu, je veux remercier Jeff et Cheryl de leur présence parmi nous, d'avoir eu des échanges, de pouvoir avec des échanges avec nous, d'être venus pour vous exprimer.

Étant donné l'importance de ce rapport, nous voyons les efforts qui ont été consacrés à ce processus de travail. Jeff et Cheryl, je suis aussi très heureux de voir comment vous travaillez et

comment vous essayez de parvenir à un consensus. Ceci a été très efficace pour parvenir à présenter ce rapport. C'est grâce à vos efforts que nous avons pu parvenir à ces résultats-là. Dans ce rapport, on aborde beaucoup de questions de politiques publiques qui inquiètent les membres du GAC. Il faut donc que le GAC puisse identifier toutes ces questions de politiques publiques et les analyser, échanger peut-être des opinions approfondies sur ces questions et présenter des commentaires.

Pour ce qui est des noms géographiques, je crois que leur protection est vraiment importante pour l'intérêt public et elle mérite d'attirer l'attention de beaucoup de membres du GAC. Je vous remercie, Olga Cavalli et Tom Dale, du travail que vous avez fait pour ce processus. Merci Tom des efforts que vous avez faits pour collecter toutes les opinions présentées au sein du GAC.

Pour ce qui est de la demande de commentaires pour les noms géographiques présentée par certains membres du GAC, je dois dire que la plupart des membres du GAC qui ont répondu à la demande de commentaires sont pour les normes ou les règles en vigueur. Je crois aussi que les règles pour la protection des noms géographiques qui sont en vigueur peuvent se trouver à la base de futurs débats concernant ce sujet, avec bien sûr les modifications nécessaires aux règles en vigueur ou aux règles

existantes. Les débats et les consultations devraient être menées à bien sur la base du guide de candidature émis en 2012. Je crois que c'est l'approche correcte.

En dernier ressort, je pense que la question des noms géographiques et de leur protection est une question extrêmement complexe et la participation du GAC au processus d'élaboration de politiques pertinent pour la GNSO représente parfois un vrai défi à relever.

Comme certains membres du GAC l'ont dit lorsqu'ils ont répondu aux commentaires, le plan de travail proposé par le groupe de la piste de travail numéro 5 est quelque peu ambitieux, pour ainsi dire. Ce que nous proposons, c'est que ce groupe établisse un plan de travail plus approprié où toutes les parties auront suffisamment de temps, et surtout le GAC, pour pouvoir discuter des questions importantes en matière de politiques publiques. Je crois que ce PDP peut mieux refléter ces points de vue et ces opinions des différents participants représentant les gouvernements. Au cas où les parties prenantes ne seraient pas d'accord sur la protection des noms géographiques, j'aimerais bien suggérer une catégorisation des approches et utiliser le guide de candidature 2012 comme le point de départ pour travailler sur ces questions, ce qui peut

toujours être valable pour pouvoir traiter ou aborder ces questions des noms géographiques. Merci.

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Feng. L'Indonésie et d'autres participants ont demandé à avoir la parole.

INDONÉSIE : Merci Manal. Vous avez mentionné, Jeff, cette question des 200 participants versus les deux membres du GAC. Je crois que c'est très intéressant. Vous ne dites pas qu'il s'agit de 200 contre deux mais du fait qu'il y ait deux points de vue. Mais ce que je dis, c'est comment peut-on aborder ces différences ? Parce que les membres du GAC peuvent exprimer leur position, mais ce n'est peut-être pas la position qu'ils veulent présenter. C'est tout simplement que bien des fois, ils doivent tenir compte de ce que font leur gouvernement dans leur pays, ils doivent tenir compte de la situation politique, du contexte historique du pays, en Indonésie avec 230 millions d'habitants, non seulement des entreprises. Et j'imagine que 200 bureaux d'enregistrement imagineront que c'est bien, que c'est bon pour leurs affaires. Et les deux personnes du GAC penseront : « Bon, c'est très bien pour vos affaires, pour vos entreprises mais pas pour 200 ou plus de 200 millions de personnes. » Je ne sais pas comment vous

pouvez parvenir à un équilibre dans ce cas particulier par rapport au nombre. Avant .africa, il y a eu de fortes discussions par rapport .[inintelligible]. Il y a un très beau pays que la Belgique, par opposition à une grande région comme l’Afrique. Comment faites-vous pour parvenir à un équilibre concernant ce type de question ? Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci l’Indonésie. Maintenant, la Suisse prend la parole, ensuite l’Inde, le Brésil, l’Iran. Et je crois que nous devons clore la liste des orateurs parce que nous avons encore deux autres séances.

SUISSE :

Jorge Cancio pour les registres. Merci Manal. Je vais donner mon soutien à ce que Kavouss et d’autres collègues ont dit par rapport à ces deux leaders et co-leaders des différents groupes et pistes de travail. Je vais essayer de parler brièvement.

Vous dites que nous allons voir un rapport publié dans les semaines à venir d’environ 200 pages. Ce rapport en est encore à l’étape de rédaction. Nous n’avons pas encore pu le voir. Il y a différentes sections par-ci, par-là. Je voudrais donc faire remarquer que même un gouvernement comme celui de la Suisse, qui essaie de participer de manière relativement active et qui essaie d’y apporter des ressources, même pour un

gouvernement comme celui-ci, il est vraiment impossible de faire un suivi de toutes les pistes de travail parce qu'il y a 40 % de nos employés à plein temps consacrés à l'ICANN et ce n'est qu'un PDP. Dans ce PDP, il y a cinq pistes de travail, il y a des groupes de travail, il y a des milliers de courriels qui sont échangés, ainsi de suite.

Ce que je veux dire, c'est qu'il est absolument critique de soumettre ce rapport initial... Comment puis-je dire cela... de soumettre ce rapport initial à un processus minutieux, raisonnable d'analyse.

Nous avons commencé l'été dans l'hémisphère nord et c'est déjà problématique. Je ne veux pas parler seulement en mon nom lorsque je parle de ce thème et de cette situation, je parle au nom du gouvernement de la Suisse. Cela concerne non seulement une coordination pour mon propre bureau mais pour d'autres services, d'autres départements, d'autres ministères. Cela concerne aussi un dialogue établi avec le secteur privé et la société civile, ce qui prend un temps considérable.

Nous devons donc être très prudents parce que ce rapport initial présente de nombreuses options. Et comme vous l'avez dit, on présente des sections sur un certain type d'accord, un certain type de questions concernant les différentes pistes de travail mais maintenant, il faut que nous ayons justement un débat

exhaustif concernant tous ces thèmes. Je voudrais donc suggérer ce qui suit pour parler de façon plus appropriée. Je voudrais que nous consacrons la réunion de Barcelone au débat intercommunautaire consacré spécialement aux thèmes suscitant des points divergents parmi les membres de la communauté et cela présuppose la présentation d'idées venant des différentes pistes de travail et qui peuvent être contradictoires par rapport aux avis préalables du GAC et aux déclarations préalables du GAC. Ceci se reflète en principe dans les documents que Tom a préparés il y a quelques réunions. Cela apparaît dans les avis en cours et dans les principes qui n'ont pas été changés par consensus de l'ensemble du GAC et qui sont toujours pertinents.

Je suggère donc ce qui suit. Profitons de cette occasion et tirons de bons résultats ou de bonnes actions de la piste de travail numéro 5 et servons-nous en pour d'autres pistes de travail. J'aurais bien voulu participer ce matin au groupe de travail et à la réunion du groupe de travail sur les procédures ultérieures en matière des nouveaux gTLD, mais je devais être ici dans cette salle parce que nous avons environ une cinquantaine de thèmes dans l'ordre du jour du GAC et il fallait s'en occuper. Essayons donc de tirer profit de cette expérience positive. Profitons de la réunion de Barcelone qui est plus longue pour mener à bien des

débats entre les différents secteurs de la communauté sur la différentes opinions possibles pour éviter un conflit entre cet ordre du jour et l'ordre du jour et le plan du travail du groupe de travail, ce qui est extrêmement important, même si à l'heure actuelle, avec le RGPD, il semblerait que nous ayons tout oublié.

MANAL ISMAIL :

Merci. L'Inde ?

INDE :

Merci madame la Présidente. Je veux faire trois commentaires et je veux parler aussi brièvement que possible.

En premier lieu, par rapport aux questions de procédures, je reconnais qu'il s'agit d'un groupe de travail de la GNSO et qu'il doit suivre les règles de la GNSO. Nous avons le sentiment que toute position ayant fait l'objet d'un accord pour parvenir à ce groupe de travail devrait avoir le soutien de toutes les AC et toutes les SO participantes, y compris le GAC.

Je rejoins mon collègue chinois et ses positions, à savoir la définition actuelle des procédures telles qu'elles sont présentées dans guide de candidature de 2012. Pour ce qui est des noms de pays, de territoires, de villes et de régions

administratives, tout cela doit être protégé dans l’avenir pour les prochaines candidatures.

Un commentaire supplémentaire. C’est une position établie mais nous voulons encore une fois répéter que le candidat doit assurer que la chaîne de caractères déléguée ne doit pas être facile à confondre avec un acronyme ou un nom géographique. Donc les gouvernements et les autorités publiques pourraient avoir des noms à signification géographique dans ce référentiel. Il faut donc comprendre les limitations ou les raisons sous-jacentes ainsi que la liste de l’ISO qui pourraient porter préjudice à l’intérêt public

MANAL ISMAIL :

Merci l’Inde. Maintenant, le Brésil.

BRÉSIL :

Merci. Si nous tenons compte du commentaire des États-Unis en ce sens qu’il n’y a pas de position unifiée au sein du GAC pour certains points, je veux me faire l’écho des inquiétudes, des soucis exprimés par plusieurs collègues, y compris la Chine. Et je donne mon soutien à l’évaluation présentée par l’Inde, les soucis que l’Inde et la Suisse ont exprimés. Je crois qu’il y a une perte de clarté. Notre cher collègue de l’Iran parle des occasions manquées, ces occasions qui apparaissent parfois pendant les

discussions. Et c'est une occasion pour qui? Dans ce cas particulier, je voudrais le voir clairement parce que pour bon nombre d'entre nous, on peut ne pas savoir clairement quelles sont les occasions perdues. Mais par rapport à cela, il y a aussi des règles qui ont été utilisées pendant des années. Mais il y a quelque chose qui n'est pas clair, c'est de savoir quelles ont été les occasions manquées, quelle a été l'évaluation ou l'analyse qui a permis de parvenir à une telle conclusion.

Un autre point. À un moment donné, j'ai dit que l'ICANN ne doit pas être considéré isolément par rapport au contexte de l'internet, de la gouvernance du système de l'internet en général. Ce qui m'inquiète, c'est que l'ICANN, qui travaille avec ces groupes, ce schéma multipartite ascendant, il se pourrait que cela empêche d'avoir des discussions de ce type qui se produisent ailleurs dans le système, par exemple au sein de l'OMPI, une discussion sur la gestion des noms géographiques en ce qui concerne les systèmes des noms de domaine. En tant que représentant d'un gouvernement, cela me met mal à l'aise de travailler dans un processus qui pourrait interdire ou qui pourrait mener à des résultats peu utiles dans des processus de discussions. Je crois que ce contexte devrait être encore un tout petit peu plus conservateur, même s'il y a des raisons pour travailler de manière proactive et rapide.

Voilà ce que je voulais dire.

MANAL ISMAIL : Merci. Maintenant, la parole à l'Iran.

IRAN : Merci Manal. Je dois modifier ce que j'ai dit tout à l'heure parce qu'Avri Doria a travaillé de manière considérable, efficace, dans ce groupe avant de devenir membre du Conseil d'Administration. Et Cheryl a fait de même. Donc je remercie ces deux chères collègues, en plus de Jeff qui a travaillé depuis le début. Voilà le premier point.

Maintenant, j'ai une suggestion pour vous, monsieur le coprésident. Pendant les préparations du rapport initial, vous avez dit que l'objectif principal de ce rapport était d'assurer que les discussions dans les pistes de travail soient dûment inscrites dans le rapport. D'accord. Cependant, on s'attendait au fait que des participants, tels que moi, qui n'ont pas pu assister au travail des quatre pistes de travail, que vous nous donniez l'occasion de nous réveiller à 3:00 du matin pour faire des commentaires. Cela n'a pas été accepté. On m'a dit tout simplement : « Présentez votre commentaire pour la période de commentaires publics. » Ce n'est pas logique. Oui, je suis d'accord, la contrainte par rapport à l'heure n'a pas permis de

présenter des modifications, des détails ou des changements considérables. Cependant, certains points, qui auraient pu nous aider pour la préparation du rapport pour parvenir à un consensus, il faudrait en tenir compte. Et je vous demande de bien vouloir reconsidérer votre position et que vous permettiez à tous ceux qui n'ont pas pu assister aux quatre pistes de travail de pouvoir s'exprimer pour présenter leurs opinions sur des actions en cours ou sur d'autres thèmes. Voilà, ce serait vraiment très utile et je vous en serais très reconnaissant. Encore une fois, merci beaucoup.

MANAL ISMAIL : Merci l'Iran. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Il faut reconnaître que les modifications n'ont pas été apportées pour la bonne et simple raison qu'il fallait changer. Nous tenons compte du fait que l'avis est toujours considéré. Nous ne sommes pas là pour tout balayer. J'ai balayé, par exemple, dans le guide de candidatures. Entre 2007 et 2012, nous avons eu suffisamment de temps pour donner une forme concrète à ce guide de candidature. Nous voulons éviter ce type d'expériences dans l'avenir.

Ce que nous essayons de faire, dans la mesure du possible et lorsque cela aura fait l'objet d'un accord dans la communauté, nous essayons d'apporter des changements ou des modifications positives au processus et d'améliorer sa prévisibilité.

Nous ne sommes pas ici pour tout recréer. Nous apprenons, nous tirons les leçons du passé à partir de ce que nous avons pu voir depuis 2012 et voir ce sur quoi nous pouvons nous mettre d'accord pour effectuer des modifications permettant d'améliorer nos expériences. Donc nous n'allons pas faire de modifications s'il n'y a rien qui nous permette d'améliorer les choses.

Un autre point que je voulais mentionner par rapport à ce rapport préalable, c'est le fait que c'est l'occasion pour que tout ce vaste travail qui a été fait soit unifié sous un format unique. Je sais qu'il y a toute une question qui est très frustrante, toutes ces versions préliminaires que vous recevez, mais il s'agit d'une contribution supplémentaire. Prenez la comme quelque chose de positif. Ce n'est pas un rapport final mais un rapport d'étape. Il se peut qu'il y ait des versions complètes ou avec de nouvelles versions préliminaires avant le rapport définitif. Nous n'en sommes pas encore à la fin du processus, mais nous en sommes à une étape intermédiaire.

MANAL ISMAIL : Jeff.

JEFF NEUMAN : Par rapport à ce que Cheryl disait, il y a eu quatre pistes de travail [qui ont fait de grands efforts] pendant des années sur beaucoup de sujets. Même s'il y en a qui ont travaillé pour beaucoup, pour la plupart des personnes qui se trouvent ici dans la salle, cela serait impossible d'y participer [à toutes les pistes de travail]. Comme il s'agit d'un rapport initial et comme le rapport nous demande que des commentaires de la communauté, nous voulions que ce rapport initial ne soit qu'une photo d'un moment donné dans le temps, à savoir où en est le groupe et le présenter pour les commentaires publics pour que nous sachions si nous sommes sur la bonne voie, voir quels sont les commentaires que nous pourrions avoir avant de parvenir à la recommandation finale.

Alors pour nous, en tant que coprésidents, il y avait cet équilibre entre ces choses-là. Nous ne voulions pas rediscuter de tout ce dont on avait discuté dans les pistes de travail, mais nous voulions de toute façon publier cela pour les commentaires publics. Je vous assure que pour le rapport final, tout le monde aura eu l'occasion de présenter son avis ou son opinion. Il n'y

aura pas dans la liste tant de pistes de travail. On va travailler de façon plus concrète. Nous allons commencer par des sous-groupes qui nous aideront dans l'identification des commentaires et dans leur analyse et nous allons consacrer davantage de temps au travail en tant que groupe complet pour le rapport final. Nous espérons donc pouvoir avoir un processus plus précis avant de parvenir au rapport final.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous pourriez sentir que cela vous aide à mieux réfléchir avant la présentation du rapport final que dans les annexes du rapport, nous avons choisi les points clés sur lesquels il faut centrer notre attention. Il y a différentes questions dans les différentes sections qui seront présentées aussi dans les annexes. Même si nous vous remercions des commentaires sur chacune des sections, l'occasion d'avoir des échanges concrets dans des domaines où l'on se fera entendre mieux, c'est à partir des annexes. Je pense que cela sera plus facile à traiter.

Et en ce qui concerne vos commentaires, Jorge, il faudrait que chacun puisse conserver sa santé mentale.

JEFF NEUMAN : Un dernier commentaire. Bien sûr, nous faisons de notre mieux pour que tout le monde puisse s'exprimer. Nous avons publié

des données pour les commentaires publics. Mais si vous croyez que vous avez besoin de davantage de temps, qu’il faut parvenir avec les besoins du GAC jusqu’à Barcelone, nous pouvons avoir un processus de travail en collaboration. Et comme Jorge le disait, nous serions très contents, Cheryl et moi, d’aborder cela à Barcelone, mais ce n’est pas à nous de gérer le calendrier ou les ordres du jour de la réunion. Comme cela a été le cas pour la séance du matin et les téléconférences, il y a toujours des conflits avec les horaires. Il y a le comité des réunions – ou je ne sais pas comment on l’appelle. Ils se réunissent à la fin de chaque réunion. Je crois que vous y participez, Manal, vous en tant que représentante du GAC ou quelqu'un d’autre parmi les représentants du GAC. Nous devrions peut-être soulever cette question parce que nous ne pouvons pas ignorer le RGPD et dire que tout a été résolu. Nous pourrions le faire mais il y a le reste de la communauté, aussi, qui a son mot à dire.

MANAL ISMAIL :

Merci. J’ai noté cela. Je vous remercie Jeff, Cheryl et toutes les autres personnes qui ont été parmi nous pour ce dialogue, qui a été très constructif. Merci Olga de nous avoir présenté une mise à jour. Et je remercie tous les collègues du GAC de leur participation. Nous terminons notre séance du GAC d’aujourd’hui. Bien sûr, ce n’est pas la fin du dialogue et ce n’est

pas la fin de la journée. Nous avons encore deux séances très importantes. Comme Olga le disait, il y a la séance intercommunautaire sur les noms géographiques pendant cette séance qui aura lieu à 15:15. Et il y aura ensuite une autre séance très importante concernant la collaboration de la communauté sur les PDP et sur le RGPD. J'espère que vous pourrez assister à ces séances et que vous pourrez y participer de manière active.

Nous nous retrouvons demain ici à 8:30 dans cette même salle.
Merci à vous tous.

IRAN : Je remercie tous les coprésidents et je vous demande de les applaudir.

MANAL ISMAIL : Et le GAC remercie aussi les interprètes et tout le personnel du soutien technique ainsi...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]